



## Décision n° 2023-004

### Objet : Achat d'une plateforme de travail repliable sécurisée

#### Le Maire de la commune de La Plaine-sur-Mer,

Vu l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) disposant que le maire peut par délégation du conseil municipal être chargé en tout ou en partie et pour la durée de son mandat, de traiter certaines affaires relevant normalement de la compétence du conseil municipal,

Vu la délibération n° 2022-058 du Conseil Municipal du 5 juillet 2022, prise en application de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales susvisé, et notamment son paragraphe 4, portant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu le Code de la commande publique,

Considérant l'examen de la proposition reçue de l'entreprise AUDINNOV pour l'achat d'une plateforme de travail repliable sécurisée, pour un montant de 6 325.21 € HT,

#### DÉCIDE

**Article 1 :** D'accepter la proposition de l'entreprise AUDINNOV située 3 ZA du Pasquier – 71800 VARENNES-SOUS-DUN, pour l'achat d'une plateforme de travail repliable sécurisée.

**Article 2 :** De signer son devis d'un montant de 6 325.21 € HT, lequel demeurera annexé à la présente décision.

**Article 3 :** Le Maire est chargé de l'application de la présente dont ampliation sera effectuée auprès du représentant de l'État.

**Article 5 :** Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nantes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois suivant sa publication sous forme électronique et sa transmission au représentant de l'État.

La Plaine-sur-Mer, le 10 janvier 2023

**Séverine MARCHAND**  
Maire

**MAIRIE DE LA PLAINE SUR MER**

RUE DE BERNIER  
44770 LA PLAINE SUR MER  
FRANCE

**Devis n° 5958**

Page 1/1

Date	Client	Vos coordonnées	Affaire suivie par
06/12/2022	04910	MME BONIN Sophie - 02.40.21.50.14 secretariat-ctm@laplainesurmer.fr	Rémi MOISSONNIER commercial@audinnov.fr

À l'attention de Madame BONIN,

Suite à votre demande, veuillez trouver ci-dessous notre offre de prix et la fiche technique correspondant en annexe.

Référence	Désignation	Quantité	Prix HT	Total HT €
301312	<b>AEROSTEP 4.6 X 7.7 ALU DOUBLE</b> <i>AEROSTEP 4.6 X 7.7 ALU DOUBLE</i> Conforme au décret 924-2004, et à la norme NFE 85.211 lorsque utilisée avec les jambes de stabilité (JXE) Amplitude de travail de 4.6 m à 7.7 m Poste de travail intégré 2x12 barreaux à surface plane 2 taquets coinçeurs + corde Poids : 38 kg - Charge admissible 150kg	1	6 135,21	6 135,21
802021	<b>BERCEAU D'APPUI RS500V AVEC ROUE</b> Appui en V caoutchouté Ecartement du support 500mm - Rabattable dans 2 positions verrouillées Roues de façade			
802038	<b>JXE 50 TRIPLEX Lg3.25M</b> Jambes en X de stabilité obligatoires pour assurer la stabilité suivant la NFE 85.211 Mise en place sur barreau du berceau d'appui poteau S'utilise avec la corde fournie et les taquets coinçeurs Lg des jambes réglables indépendamment grâce à 3 tubes coullissants Poids env. 20kg Livré avec sa canne de manoeuvre Triplex			
802044	<b>ENSEMBLE DE ROUES DE MANUTENTION RS ALU</b>			
802074	Ensemble de roues pour une échelle <b>STABILISATEUR COMPENSATEUR 85x30</b>			
802117	<b>SAC JXE CORDE 12M 2COUPELLES/SARDINES</b>			
802167	<b>EMBALLAGE STANDARD UNITAIRE</b>			
<b>PORT</b>	<b>FRAIS DE PORT</b>	1	190,00	190,00

Conditions générales de paiement : Virement à 60 jours nets

Conditions de notre offre :

- Garantie 1 an pièces MO retour atelier
- Virement à 60 jours Nets
- Validité de l'offre 1 mois
- Délai d'expédition 2 semaines à réception de commande
- Délai d'expédition confirmé, sauf en cas de fermeture administrative ou confinement renforcé imposé par les autorités
- En cas de facturation du port, l'incoterm applicable est DAP (Rendu au lieu de destination convenu)
- Prix Départ Usine
- En PJ : CGV applicables, dont l'acquéreur reconnait avoir pris connaissance
- Consultez l'intégralité de nos CGV sur le site [www.audinnov.fr](http://www.audinnov.fr)

TAUX	BASE T.V.A.	T.V.A.	MONTANT H.T
20% DEBIT	6 325,21	1 265,04	6 325,21
			1 265,04
		MONTANT T.T.C	7 590,25
		NET	7 590,25

PJ : CGV applicables, dont l'acquéreur reconnait avoir pris connaissance.

**Aucun escompte accordé en cas de règlement anticipé**

AR-Sous-Préfecture de Saint Nazaire

Acte certifié exécutoire



Le Maire,

Séverine MARCHAND